

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 1/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Titan Insecticide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: matière active pour produit phytosanitaire

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF CORPORATION
100 Park Avenue
Florham Park, NJ 07932, USA

Adresse de contact:
BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1
CANADA
Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

PCP # 27449

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	1	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	1	Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 2/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:
Attention

Mention de Danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Numéro CAS: 210880-92-5

Teneur (W/W): 47.5 %

Synonyme: Guanidine, N-[(2-chloro-5-thiazolyl)methyl]-N'-methyl-N''-nitro-, [C(E)]-

glycérine

Numéro CAS: 56-81-5

Teneur (W/W): 5.0 - 10.0%

Synonyme: Glycerol

Alcools C12-15, éthoxylés

Numéro CAS: 68131-39-5

Teneur (W/W): 1.0 - 3.0%

Synonyme: Alcohols, C12-15, ethoxylated

5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Numéro CAS: 26172-55-4

Teneur (W/W): < 0.1%

Synonyme: 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one; 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 3/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser.

Lorsque avalé:

Secours médical immédiat. Ne pas donner de solide ni de liquide. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 4/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD)

Matériaux adaptés: HDPE fluoré

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger le produit du gel

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 5/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

glycérine	OSHA PEL	CTR 15 mg/m ³ Poussière totale ; CTR 5 mg/m ³ Fraction respirable ; VME 10 mg/m ³ Poussière totale ; VME 5 mg/m ³ Fraction respirable ;
-----------	----------	---

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide, suspension
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	blanc à beige clair
Valeur du pH:	env. 5.0 - 7.0 (100 %(m), 23 °C)
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'éclair:	> 100 °C
Inflammabilité:	non applicable

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 6/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.
Pression de vapeur:	Le produit n'a pas été testé.
Densité:	env. 1.25 g/cm ³ (20 °C)
Densité de vapeur:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.
<i>Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL</i>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	0.7 (25 °C)

Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	400 - 650 mPa.s (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	(20 °C) miscible
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 7/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. De toxicité faible par contact cutané.

Par voie orale

Type de valeur: DL50
espèce: rat (femelle)
Valeur: 2,000 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: CL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 2.6 mg/l
durée d'exposition: 4 h
Test réalisé avec un aérosol.

Type de valeur: CL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 10.4 mg/l
durée d'exposition: 1 h
Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 4,000 mg/kg

Évaluation des autres effets aigus

Évaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Évaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Peau

espèce: lapin

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 8/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Résultat: non irritant

Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Evaluation du caractère tératogène: En expérimentation animale, pour des concentrations élevées materno- toxiques, la substance s'est révélée toxique pour le développement.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 9/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

CL50 (96 h) > 104.2 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) > 117 mg/l, *Lepomis macrochirus* (EPA 72-1, statique)

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

CE50 (48 h) 40 mg/l, *Daphnia magna* (OPP 72-2 (Ligne dir. de l'EPA), statique)

CE50 (48 h) 0.029 mg/l, *Chironomus riparius* (statique)

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

CE50 (72 h) > 120 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (statique)

NOEC (72 h) 15 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (statique)

CE50 (14 j) > 121 mg/l, *Lemna gibba* (autre(s), semi-statique)

NOEC (14 j) 59 mg/l, *Lemna gibba* (autre(s), semi-statique)

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

NOEC (21 j) 0.12 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

CE10 (28 j) 0.00072 mg/l, *Chironomus riparius* (autre(s), statique)

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 10/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(contient CLOTHIANIDINE SOLUTION)

Sea transport

IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains
CLOTHIANIDINE SOLUTION)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04
Version: 2.0

page: 11/12
(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

N° d'identification:	UN 3082	ID number:	UN 3082
Étiquette de danger:	9, EHSM	Hazard label:	9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CLOTHIANIDINE SOLUTION)	Proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains CLOTHIANIDINE SOLUTION)

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

produit chimique DSL, CA bloqué / non listé

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT:

POISON.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

Nocif si absorbé par la peau.

Peut être mortel si avalé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2021/01/04

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Fiche de données de sécurité

Titan Insecticide

Date de révision : 2021/01/04

Version: 2.0

page: 12/12

(30713467/SDS_CPA_CA/FR)

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ